

COMpte RENDU

Conseil d'Administration du 16 décembre 2025

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			X	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			X	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre	X			LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric		X		MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	X			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		X		MEUNIER Edouard	
	ZOCOLO Alain		X		BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges			X	LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut			X	VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTAISE	DANIS Georges			X	CRUCE Guillaume	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			X	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTAISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry		X		BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie		X		MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	
TOTAL		11	8	8		0
TOTAL VOTANTS				19		
TOTAL VOIX				27		

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 4 novembre 2025 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 24-614 : ENTRELACS - Rue du 8 mai 1945

Demandeur : Mairie d'ENTRELACS

Portage en cours : 1 100 000 €

Axe : Revitalisation centre Bourg

Date de fin de portage prévue : 13/06/2032

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 %

Pour la réalisation de la revitalisation/restructuration de son centre-ville, la maîtrise foncière est évidemment le 1^{er} levier à actionner par la commune d'ENTRELACS. Elle est déjà bien avancée dans ce domaine, et est déjà accompagnée par l'EPFL. Elle le sollicite pour 2 parcelles sur lesquelles est édifiée 1 maison à proximité des ténements déjà maîtrisés par l'EPFL.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
ENTRELACS	C0620 C0621	ALBENS 179 Rue 8 MAI 1945	590 m ² 362 m ²	Jardins Sols	Ua1 Ua1	Avis France domaine
TOTAL			952 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 25-673 : ST-SORLIN-D'ARVES – Zone agricole

Demandeur : SAINT-SORLIN-D'ARVES

Axe : Environnement et espaces agricoles

Négociation

La commune de SAINT-SORLIN-D'ARVES souhaite favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sur son territoire. Pour ce faire, elle envisage de créer une zone où seraient regroupées ces exploitations.

Elle sollicite l'EPFL pour négocier pour son compte l'acquisition de 70 parcelles, au prix de 3 €/m² pour une surface totale de 50 739 m².

Le conseil d'administration prend acte de cette demande qui sera facturée conformément aux tarifs de négociation délibéré le 8/02/2022.

3 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 25-669 : AVRESSIEUX - Les Fougères

Demandeur : AVRESSIEUX

Portage en cours : 390 000 €

Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune d'AVRESSIEUX réitère sa demande d'intervention pour l'acquisition d'une parcelle cadastrée A1396. Cette dernière permettrait en effet d'étoffer le centre du village et de créer des logements en accession à la propriété et locatifs, contribuant ainsi à pérenniser les effectifs de l'école.

La priorité donnée au développement urbain dans le chef-lieu et ses abords est inscrite dans le projet d'aménagement et de développement durables du PLU révisé.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Avressieux	A1396	LES FOUGERES	8 834 m ²	Terre	AUa	265 020 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 25-679 : SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (38) - OAP Le Bourg

Demandeur : Mairie de SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (38)

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (38) sollicite l'EPFL pour acquérir des parcelles incluses dans l'OAP1 du bourg dans l'objectif d'une construction de 8 logements maisons de type Chartrousine dans un format village en plein cœur de village. Ce programme immobilier permettra de combler un manque de logements en accessibilité à la propriété et en location.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (38)	ZA0393	LE REPLAT	9 151 m ²	Prés	A-1AU-OAP1	100 000 €
	AB0127	LE BOURG	2 085 m ²	Prés	1AU-OAP1-ER	
	AB0053	LE BOURG	204 m ²	Jardins	UA1-OAP1-ER	
	AB0235	LE BOURG	150 m ²	Sols	UA1-OAP1-ER	
	AB0248	LE BOURG	41 m ²	Sols	UA1-OAP1-ER	
	AB0236	LE BOURG	50 m ²	Sols	UA1-OAP1	
	AB0129 (1/6) indivise	LE BOURG prop.	168 m ²	Sols	UA1-OAP1-ER	
		TOTAL	11 849 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 25-682 : AYN - Extension école et périscolaire

Demandeur : Mairie d'AYN

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La Commune d'AYN souhaite que l'EPFL acquiert pour son compte la propriété qui jouxte la Mairie et l'école. Le terrain pourrait servir d'aire de jeux pour les enfants, et la grange être réaménagée pour accueillir le bureau de la directrice de l'école, une salle de réunion et d'autres salles pour la Mairie, les associations communales ou l'école.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
AYN (73)	0A1879	55 Route DE NOVALAISE	359 m ²	Sols	Ud	
	0A1881	CHEF LIEU	1 m ²	Sols	Ud	
	0A1883	CHEF LIEU	16 m ²	Sols	Ud	
	0A0976	CHEF LIEU	1 170 m ²	Prés	Ud	
		TOTAL	1 546 m²			175 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Philippe POURCHET

Opération 25-683 : LA BRIDOIRE - Agrati

Demandeur : Mairie de LA BRIDOIRE

Portage en cours : 375 000 €

Axe : Economie et tourisme

Date de fin de portage prévue : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La mairie de LA BRIDOIRE sollicite le concours de l'EPFL concernant l'éventuelle acquisition des bâtiments de l'ancienne usine AGRATI, situés au cœur de son village.

Le conseil municipal ne souhaite pas que ce site devienne une friche industrielle.

Par ailleurs, la requalification des locaux permettra d'accueillir des artisans pour des lieux de stockage avec éventuellement quelques bureaux. Une possibilité de commerces, ou de lieux de rencontre est envisagée (restauration...). Le site est à proximité du centre, et du point de départ des sentiers. Quelques locaux pourraient être consacrés à un usage tertiaire.

Localisation	Réf. cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cad.	Zonage	Prix
LA BRIDOIRE (73)	OB0140	LES MOLLIERES	451 m ²	Jardins	Uxm	Avis France Domaine
	OB0141	LES MOLLIERES	400 m ²	Sols	Uxm	
	OB2271	LE CUMONT	4 192 m ²	Prés	A-Ua-Uxm-ER	
	OB2273	LE RENAUD	4 636 m ²	Prés	A-Uxm-ER	
	OB1715	LE RENAUD	6 285 m ²	Prés	A-Uxm-ER	
	OB0103	LES MOLLIERES	235 m ²	Jardins	Ua	
	OB0104	LES MOLLIERES	120 m ²	Sols	Ua	
	OB0105	LES MOLLIERES	527 m ²	Landes	N	
	OB0106	LES MOLLIERES	1 018 m ²	Sols	Ua1-N	
	OB2267	LES MOLLIERES	10 877 m ²	Sols	Uxm-ER	
	OB2270	LE CUMONT	7 m ²	Sols	Uxm-ER	
	OB2272	LE RENAUD	10 m ²	Sols	Uxm-ER	
TOTAL		28 758 m²				

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

4 – TRAVAUX EN COURS

Sans Objet

5 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération 25-675 : CHAMBERY - Boulevard du théâtre

Demandeur : CHAMBERY

Axe : Economie et tourisme

Date de fin de portage prévue : 18/12/2026

Acquéreur désigné : CRISTAL HABITAT

La Ville de Chambéry a réceptionné une déclaration d'intention d'aliéner datée du 10 juillet 2025, concernant la vente de 4 lots de copropriété situés au 8 boulevard du Théâtre sur sa commune. C'est un emplacement de passage vers l'ensemble des secteurs du centre-ville, notamment en direction de la place de Genève.

Il y a donc un véritable enjeu à pouvoir orienter cette cellule sur une activité commerciale susceptible de renforcer le flux sur ce périmètre. C'est dans ce prolongement que la commune a sollicité l'EPFL pour acquérir, par voie de préemption, ce bien afin de le céder ensuite, dès que possible, à Cristal Habitat qui en assurera la mise en location dans l'objectif décrit ci-avant.

La revente se fera le même jour que l'achat.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
CHAMBERY	BP 21	8 bd du théâtre Lots 123-124-126-127	1157 m ²	Bâti	UCa	567 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus à CRISTAL HABITAT.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Opération n° 19-463 – RN6

PPI de référence : PPI 2016-2020

Axe d'intervention : Réserves foncières

Modalités de remboursement du capital stocké :

2 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

Date début de portage : 23/01/2020

Date de fin de portage initialement prévue : 23/01/2026

Par courrier réceptionné le 12/11/2025, CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE demande de reporter de deux ans la fin de portage prévue le 23/01/2026 afin de mener à bien son opération de commercialisation. En effet, cette dernière inclut le tènement du site de l'ONF qui va prochainement faire l'objet du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt.

L'intérêt du portage de propriétés destinées à être requalifiées, tient à la possibilité pour la collectivité co-contractante de maturer son projet, au besoin le concerter. Or, au cas particulier, force est de constater que CGLE lance un appel à manifestation d'intérêt presque 6 ans après sa maîtrise, ce qui, vous en conviendrez aurait pu être lancé dans cette période et non pas au terme de la convention régularisée par les deux parties.

Après discussion, il est proposé de ne pas accéder à la demande de CGLE.

Opération 25-683 : LA BRIDOIRE - Agrati

Demandeur : Mairie de LA BRIDOIRE

Axe : Economie et tourisme

Date de fin de portage prévue : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

Dans le cadre du projet d'acquisition précédemment évoqué et afin de pouvoir négocier avec l'industriel il est proposé que l'EPFL auto finance sur ses fonds propres une partie des diagnostics nécessaires au chiffrage des travaux de dépollution et démolition ; ces diagnostics sont estimés entre 45 000 € et 55 000 € TTC. Une contribution sera également demandée à la commune.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant la prise en charge des diagnostics en partie sur ses fonds propres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 17 décembre 2025

Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Lieux
Mardi 20 janvier 2026	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 3 mars 2026	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)